

1061328

No



MAIRIE DE LILLE

2

Objet du Dossier . . .

Commission des Jardins Ouvriers

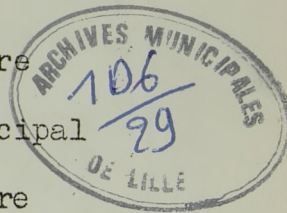
COMMISSION DES JARDINS OUVRIERS

Réunion du 8 juillet 1953



Le 8 juillet 1953 à 17 heures 30, les membres de la Commission des Jardins ouvriers se sont réunis à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. Alain LOURDEL, Adjoint au Maire.

Étaient présents : MM. A. LOURDEL, Adjoint au Maire
F. HAMY d^e
Mme Y. TYTGAT, Conseiller Municipal



Excusés : Mme P. DEFLINE, Adjoint au Maire
MM. M. HANSKENS, Conseiller Municipal
J. MOITHY d^e

Assistaient également à la réunion :

MM. JOVENLUX, Administrateur de l'Association lilloise des jardins ouvriers, Président du jury du concours
ALHANT, Directeur du service de l'Urbanisme
BRASSEUR, Commis au service des Jardins ouvriers

La Commission prend connaissance des résultats du concours qui s'est déroulé du 8 au 22 juin.

M. JOVENLUX précise à cette occasion que, pour départager aussi équitablement que possible les premiers lauréats, le jury avait procédé, dans une même demi-journée, à une seconde visite des 30 jardins les mieux cotés. Il a fait ressortir, en effet, qu'à cette époque de l'année, une période de quelques jours suffisait pour influencer la végétation et qu'il pouvait en résulter une cotation différente des jardins examinés au début ou à la fin du concours.

Cette façon de procéder a été fort bien accueillie par la Commission qui décide de récompenser 796 jardiniers sur les quelques 3500 qui participaient à cette compétition. Les 369 premiers recevront prix en espèces, médailles, diplômes. Aux 427 lauréats suivants, il sera adressé les félicitations de l'Administration Municipale.

Aux uns comme aux autres un colis sera offert.

Comme précédemment, une prime de 250 frs sera attribuée aux chefs de groupe de l'Oeuvre municipale.

La discussion se poursuit sur la question des sanctions proposées par le jury soit 62 blâmes et 62 demandes de retrait.

La Commission estime qu'il convient de procéder comme les années précédentes à l'égard des jardiniers négligents c'est-à-dire :

1^o - adresser une lettre de blâme à ceux pour lesquels cette sanction est demandée pour la première fois

...../

2°- Retrait définitif pour les jardiniers dont le dossier contient déjà des mauvaises notes .

3°- Demande d'explications, avec menace de retrait à ceux pour lesquels le retrait est demandé pour la première fois.

Lors d'une prochaine réunion, la Commission examinera chaque cas et déterminera la sanction qu'il conviendra d'appliquer.

M.le Président propose ensuite de fixer au 20 septembre la cérémonie de remise des récompenses. Elle sera agrémentée d'une importante partie récréative et se terminera par le tirage, entre tous les lauréats présents, d'une importante tombola dotée de nombreux lots de valeur.

Au déjeuner servi avant cette cérémonie seront conviés 46 jardiniers .

La Commission a donné son accord sur cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président invite les personnes présentes à assister à la remise des récompenses aux 76 lauréats du concours restreint réservé aux agents municipaux qui se déroulera quelques instants plus tard dans la salle de l'Orientation Professionnelle .

Séance levée à 18 heures .

Le Secrétaire,

J. BRASSEUR.

Vu :

l'Adjoint délégué,
Président de la Commission
des Jardins Ouvriers.

Alain LOURDEL .

Vu :

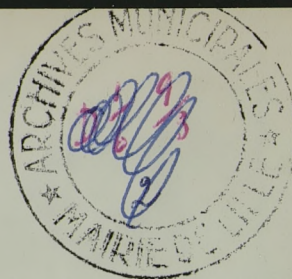
Le Directeur de l'Urbanisme,

ALHANT .



COMMISSION DES JARDINS OUVRIERS

Réunion du 8 juillet 1953



Le 8 juillet 1953 à 17 heures 30, les membres de la Commission des Jardins ouvriers se sont réunis à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. Alain LOURDEL, Adjoint au Maire.

Etaient présents : MM. A. LOURDEL, Adjoint au Maire
F. HAMY d^e
Mme Y. TYTGAT, Conseiller Municipal

Excusés : Mme P. DEFLINE, Adjoint au Maire
MM. M. HANSKENS, Conseiller Municipal
J. MOITHY d^e

Assistaient également à la réunion :

MM. JOVENIAUX, Administrateur de l'Association lilloise des jardins ouvriers, Président du jury du concours
ALHANT, Directeur du service de l'Urbanisme
BRASSEUR, Commis au service des Jardins ouvriers

La Commission prend connaissance des résultats du concours qui s'est déroulé du 8 au 22 juin.

M. JOVENIAUX précise à cette occasion que, pour départager aussi équitablement que possible les premiers lauréats, le jury avait procédé, dans une même demi-journée, à une seconde visite des 30 jardins les mieux cotés. Il a fait ressortir, en effet, qu'à cette époque de l'année, une période de quelques jours suffisait pour influencer la végétation et qu'il pouvait en résulter une cotation différente des jardins examinés au début ou à la fin du concours.

Cette façon de procéder a été fort bien accueillie par la Commission qui décide de récompenser 796 jardiniers sur les quelques 3500 qui participaient à cette compétition. Les 369 premiers recevront prix en espèces, médailles, diplômes. Aux 427 lauréats suivants, il sera adressé les félicitations de l'Administration Municipale.

Aux uns comme aux autres un colis sera offert.

Comme précédemment, une prime de 250 frs sera attribuée aux chefs de groupe de l'Oeuvre municipale.

La discussion se poursuit sur la question des sanctions proposées par le jury soit 62 blâmes et 62 demandes de retrait.

La Commission estime qu'il convient de procéder comme les années précédentes à l'égard des jardiniers négligents c'est-à-dire :

1^o - adresser une lettre de blâme à ceux pour lesquels cette sanction est demandée pour la première fois

...../

2°- Retrait définitif pour les jardiniers dont le dossier contient déjà des mauvaises notes .

3°- Demande d'explications, avec menace de retrait à ceux pour lesquels le retrait est demandé pour la première fois.

Lors d'une prochaine réunion, la Commission examinera chaque cas et déterminera la sanction qu'il conviendra d'appliquer.

M.le Président propose ensuite de fixer au 20 septembre la cérémonie de remise des récompenses. Elle sera agrémentée d'une importante partie récréative et se terminera par le tirage, entre tous les lauréats présents, d'une importante tombola dotée de nombreux lots de valeur.

Au déjeuner servi avant cette cérémonie seront conviés 46 jardiniers .

La Commission a donné son accord sur cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président invite les personnes présentes à assister à la remise des récompenses aux 76 lauréats du concours restreint réservé aux agents municipaux qui se déroulera quelques instants plus tard dans la salle de l'Orientation Professionnelle .

Séance levée à 18 heures .

Le Secrétaire,

J. BRASSEUR.

Vu :

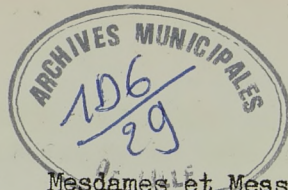
l'Adjoint délégué,
Président de la Commission
des Jardins Ouvriers.

Alain LOURDEL .

Vu :

Le Directeur de l'Urbanisme,

ALHANT .



COMMISSION DES JARDINS FAMILIAUX

Réunion du 25 Mai 1954

Mesdames et Messieurs les membres de la Commission des Jardins familiaux avaient été invités à se réunir, le 25 Mai 1954 à la Mairie de Lille, sous la présidence de M. Alain LOURDEL, Adjoint au Maire.

Etaient présent : M. LOURDEL, Adjoint au Maire

excusés : MMes DEFLINE, Adjoint au Maire
TYTGAT, Conseiller municipal
MM. HAMY, Adjoint au Maire
HANSKENS, Conseiller Municipal
MOITHY, " "

Assistaient également à la réunion, à titre consultatif :

MM. JOVENIAUX, Administrateur, Trésorier de l'Association lilloise des Jardins Ouvriers, Président du Jury du concours annuel.
AHLANT, Directeur du Service de l'Urbanisme

Le Secrétariat était assuré par M. BRASSEUR, agent au Service de l'Urbanisme, chargé des Jardins familiaux.

La date d'ouverture du concours annuel est fixée au lundi 14 Juin.

La visite des quelque 3.000 jardins se prolongera jusqu'au 25 Juin inclus.

Comme les années précédentes, les membres de la Commission seront invités à accompagner, s'ils le désirent, le Jury, au cours de ses opérations.

Le repas de midi sera offert, en compensation du service rendu, aux membres du Jury ayant participé à la visite du jour.

Il est ensuite pris connaissance d'un avant projet de répartition des prix qui pourraient être offerts aux lauréats, dont le nombre se situe chaque année aux environs de 800. Il est précisé que la répartition devra sans doute subir une modification lorsque les résultats du concours seront connus, car il faudra tenir compte exactement du nombre des lauréats, ayant obtenu la même note.

Le projet définitif sera d'ailleurs soumis à la prochaine réunion qui se tiendra peu de temps après le concours.

M. JOVENIAUX fait savoir qu'il désirerait, comme l'an dernier, examiner une deuxième fois, et le même jour, les 25 ou 30 jardiniers ayant obtenu les meilleures notes, ceci afin de départager aussi équitablement que possible les premiers lauréats.

M. LOURDEL estime cette proposition très judicieuse, acquiesce à ce désir et la visite envisagée aura lieu le 26 ou le 28 Juin.

M. MIGNOLET, directeur honoraire de l'école régionale d'herboristerie, ayant manifesté le désir de renouveler sa générosité envers les jardiniers cultivant des plantes médicinales, M. LOURDEL estime qu'il convient d'accepter cette proposition, étant donné que la Commission avait antérieurement émis un avis favorable à l'organisation d'une compétition dotée par M. MIGNOLET, à laquelle participe habituellement une trentaine de concurrents.

M. LOURDEL annonce ensuite que le concours restreint réservé au personnel municipal sera organisé et doté comme les années précédentes.

Les dépenses nécessitées par le déplacement du Jury seront, comme à l'accoutumée, à la charge de la Ville et de l'Association lilloise dans la proportion de 2/3 et 1/3.

M. JOVENIAUX pense qu'une réunion de l'ensemble des membres du Jury avant le concours, éviterait les divergences de vue remarquées lors des concours antérieurs.

M. LOURDEL jugeant cette suggestion très pertinente décide d'inviter l'ensemble du Jury à la visite d'ouverture. Cette réunion permettra aux uns comme aux autres de se mieux connaître et d'établir une base de cotation uniforme pour les différents Jurys.

M. LOURDEL donne connaissance d'une suggestion de la délégation départementale aux jardins individuels ayant pour objet l'organisation d'un concours entre les plus beaux jardins familiaux de Lille et ceux de Loos.

Des prix importants récompenseraient les lauréats et, bien entendu, la participation financière de la Ville serait demandée.

M. LOURDEL ne croit pas que cette proposition doive être retenue car les crédits dont il dispose sont trop modestes pour y prélever une subvention qui ne manquerait pas d'augmenter chaque année si ce concours venait à s'étendre à d'autres communes, ce qui semble fort probable.

Avant de lever la séance, M. LOURDEL exprime ses regrets de n'avoir pu rencontrer ses collègues de la Commission des jardins familiaux auxquels il aurait demandé leur avis sur la question de l'éviction des jardiniers des groupes de "La Solitude".

La situation nécessitant une solution rapide de cette affaire, M. LOURDEL prendra contact avec une délégation de jardiniers en vue d'aboutir à un accord amiable.

Réunion commencée à 17 heures et terminée à 17 heures 50.

Vu:

l'Adjoint délégué,

Alain LOURDEL.

COMMISSION DES JARDINS FAMILIAUX

Réunion du 9 Juillet 1954



Le 9 Juillet 1954, les Membres de la Commission des Jardins Familiaux avaient été invités à se réunir à l'Hôtel de Ville, pour tenir séance sous la présidence de M. Alain LOURDEL, Adjoint au Maire.

Etait présent : M. Alain LOURDEL, Adjoint au Maire.

Etaient excusés : Mme Paule DEFLINE, Adjoint au Maire
MM. Francis HAMY, "
Maurice HANSKENS, Conseiller Municipal
Jean MOITHY



Etaient également présents à titre consultatif:

MM. JOVENIAUX, Administrateur de l'Association Lilloise des Jardins ouvriers, Président du Jury du concours annuel.

GRANGER, Chef de bureau au service de l'Urbanisme.

Le Secrétariat était assuré par M. J. BRASSEUR, agent du Service de l'Urbanisme chargé des Jardins familiaux.

Dès l'ouverture de la séance il est donné connaissance des résultats du concours, qui s'est déroulé du 14 au 26 Juin, auquel ont participé 3.200 jardiniers environ.

M. JOVENIAUX souligne, à cette occasion, l'intérêt présenté par l'examen supplémentaire, par un même jury et dans la même journée, des plus beaux jardins. Cette opération a eu pour effet de modifier légèrement le classement des premiers lauréats qui ne peut plus, dès lors, faire l'objet d'aucune critique justifiée.

M. LOURDEL remercie M. JOVENIAUX et les membres du Jury qui ont bien voulu accepter de faire ce travail supplémentaire pour obtenir un résultat aussi équitable que possible.

Comme il avait été prévu lors de la réunion précédente le projet de répartition des prix a dû être remanié sensiblement pour permettre de récompenser chacun selon la note attribuée par le Jury.

C'est ainsi que le nouveau projet, approuvé par M. l'Adjoint LOURDEL, permettra de récompenser 779 jardiniers dont 426 recevront un prix en espèces et 353 les félicitations de l'Administration Municipale.

Les uns et les autres seront invités à la cérémonie organisée à l'occasion de la remise des récompenses. Ils recevront un colis et participeront à la grande tombola dotée par la Ville de nombreux lots de valeur.

Cette cérémonie se déroulera dans le grand hall de l'Hôtel de Ville le 26 Septembre prochain. Elle sera agrémentée d'une importante partie récréative et précédée d'un déjeuner offert aux 37 premiers lauréats ainsi qu'aux membres du Jury.

Les chefs de groupe de l'Oeuvre municipale recevront, comme les années précédentes, une prime de 250 frs?

En ce qui concerne les sanctions proposées par le Jury, c'est à dire 20 blâmes et 80 retraits, M. LOURDEL estime, qu'en raison de la pénurie toujours croissante de

jardins par suite de la suppression de nombreux groupes, il conviendrait de se montrer plus sévère à l'égard des jardiniers négligents.

Néanmoins il est décidé de continuer à procéder comme précédemment et de revoir la question lors d'une prochaine réunion.

Les questions à l'ordre du jour ayant été examinées, M. l'Adjoint Lourdel invite les personnes présentes à assister à la remise des récompenses aux lauréats du concours de jardins familiaux réservé au personnel municipal qui se déroulera quelques instants plus tard dans la Salle de l'Oriental professionnelle.

Séance commencée à 17 h.30 et levée à 18 heures.

Le Secrétaire,

BRASSEUR.

Vu,
l'Adjoint délégué,
Président de la Commission
des Jardins familiaux,

Alain LOURDEL.

Vu,
Le Directeur de l'Urbanisme,
J. ALHANT.